

« Nous voudrions trouver dans le discours du trône de l'imagination, de la perspicacité, une grande prévoyance et quelques programmes propres à stimuler la production, et aussi des formules susceptibles de créer des emplois, de faire fructifier l'argent. En fait, nous pourrions même nous attendre à trouver encore plus que tout cela dans ce discours du trône, au moment même où nous fermons la porte aux années 60 et entrons dans la nouvelle décennie des années 70. Nous devrions espérer y découvrir de vastes horizons, des visions et des idées formidables. Apparemment il n'y a rien de tout cela dans le discours du trône. Empruntant l'expression de Churchill pour le décrire, nous pourrions dire: jamais n'a-t-on tant écrit sur si peu de chose!

Permettez-moi de citer quelques passages du premier discours du trône que j'ai entendu:

Il vous sera donc demandé de maintenir en puissance des forces de défense modernes...

Puis, un peu plus loin:

En ce qui concerne les affaires intérieures, mes ministres se préparent à prendre contact, le mois prochain, avec les chefs des gouvernements provinciaux...

Ensuite, encore plus loin:

Dans le programme législatif dont vous serez saisis, il convient de mentionner en premier lieu les mesures visant l'amélioration du sort de nos citoyens âgés. Vous serez donc appelés à augmenter la pension prévue par la Loi sur la sécurité de la vieillesse et à raccourcir la période de résidence qui ouvre droit à cette pension. Il sera proposé des modifications aux conditions de l'aide offerte aux gouvernements provinciaux, afin qu'ils puissent porter à un niveau correspondant les prestations à verser en vertu de la Loi sur l'assistance-vieillesse, de la Loi sur les aveugles et de la Loi sur les invalides...

Il ajoute:

Vous serez également invités à élever le barème des allocations aux anciens combattants et à élargir les groupes auxquels elles sont versées. Des modifications seront aussi proposées à l'égard de plusieurs articles de la Loi sur les pensions.

Afin d'assurer aux cultivateurs du Canada une juste part du revenu national, vous serez invités à approuver une mesure législative visant à stabiliser davantage les prix de leurs produits. Tout ce qui est possible continuera d'être fait, comme en ce moment, pour trouver de nouveaux débouchés aux produits agricoles...

Et plus loin:

Parce qu'ils ne pouvaient vendre leurs céréales, les cultivateurs des provinces des Prairies se sont trouvés, depuis quelque temps déjà, gravement à court d'argent pour faire face à leurs besoins immédiats.

Le discours dit ensuite qu'on débattrà la question d'un programme de paiements anticipés et que le gouvernement tâchera de trouver de nouveaux marchés pour les produits de la pêche.

● (12.30 p.m.)

Il est également dit dans le discours qu'une politique d'expansion nationale sera mise en œuvre en collaboration avec les provinces pour qu'elles puissent participer «aux avantages qui découleront du développement des ressources de ce grand pays» Le programme de construction des voies d'accès aux ressources faisait partie de ce programme de développement. On dit aussi que débutera immédiatement un programme pour «la création d'amé-

nagements destinés à la production et à la transmission d'énergie électrique à meilleur marché» dans les provinces de l'Atlantique. On y lit ensuite: «Vous serez aussi priés d'aider au financement de l'entreprise de Beechwood, déjà commencée au Nouveau-Brunswick.» Le discours continue en ces termes:

Mes ministres feront progresser davantage ce programme national de mise en valeur en prenant l'initiative de nouveaux entretiens avec le gouvernement de la Saskatchewan, afin que puisse bientôt commencer la construction du barrage sur le bras sud de la rivière Saskatchewan.

Mes ministres vous saisisront d'une mesure qui assurera des vacances annuelles payées aux employés des industries relevant de la compétence fédérale.

Et ainsi de suite, monsieur l'Orateur. C'est ce que renfermait le premier discours du trône que j'ai eu le privilège d'entendre. Ce discours était bref, vibrant et au point. Il exposait tous les projets du gouvernement et toutes les mesures législatives et administratives dont il entendait saisir la Chambre.

Que trouvons-nous dans le discours du trône à l'étude? A vrai dire, bien des platitudes. Je vais en citer deux ou trois, car le discours est serti de quelques perles. A la lecture, on supposerait que c'est un rapport sur l'état des affaires de la nation. Il n'y est pas question des mesures que nous attendons du gouvernement. Je pense qu'on peut le prouver en se reportant aux discours qu'ont prononcés les ministériels. Dans leurs discours, les ministres ont abordé des sujets qui auraient dû être traités dans le discours du trône, et ils les ont abordés de la façon dont ils estimaient qu'ils devaient être traités. A mon avis, cela me donne raison: le discours est vraiment un rapport sur l'état des affaires de la nation.

J'ai dit que je choisirais quelques passages du discours que nous sommes en train d'examiner. Celui qui suit nous éclaire vraiment. Il devrait faire partie de tout discours:

La fin des années soixante et le début des années soixante-dix...

Ensuite, on nous dit que l'homme doit prévoir et planifier, et plus loin encore, on trouve le passage suivant:

Au moment où le Canada se tourne vers les années soixante-dix, nous sommes tous invités à épouser cet audacieux dessein: relever dans la constance et l'ardeur le défi que présente le haut idéal d'une société juste.

Mais on ne nous dit pas comment en arriver là. Non. Maintenant je vais vous en citer une «bonne».

En effet, tout Canadien est un consommateur de biens et de services et des millions de Canadiens se trouvent être des salariés.

Déclaration vraiment énergique n'est-ce pas?

Des voix: Bravo!

M. Hales: D'après le discours, on peut s'attendre à la présentation de plusieurs livres blancs. Peut-être nous apporteront-ils des explications. On dit également:

Or, il ne saurait être question de prétendre que la présente conjoncture économique est favorable. Il y a lieu de s'inquiéter, en effet, lorsque la hausse des coûts distance le rythme de la productivité, lorsque des travailleurs ne trouvent pas d'emploi, lorsque, enfin, certains secteurs ou régions se voient privés d'une part raisonnable de la richesse nationale.